

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions répétées et non payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 MARS

LE COMMENCEMENT DE LA FIN.

La République en est arrivée à la période des aveux d'impuissance. Elle avait laissé croire aux ouvriers qu'elle arriverait à les relever au niveau des patrons ; aux ouvriers des champs, qu'ils ne tarderaient pas à être propriétaires ; et maintenant elle leur déclare, non-seulement qu'ils n'auront rien de tout cela, mais qu'ils doivent s'attendre à une notable diminution de leurs salaires ; qu'il leur faudra restreindre leurs dépenses, restreindre leurs aises et leur petit luxe.

Il faut d'ailleurs reconnaître que les propriétaires ne sont pas mieux traités que les ouvriers des champs et des villes.

Un journal de la Gironde publiait ces jours-ci une lettre curieuse que voici :

« Monsieur,
Je possède une propriété et je possédais un titre de rente de 200 fr. Il y a cinq ans, j'avais donc mes 200 fr. de rente sur l'Etat ; ma propriété me donnait en moyenne 4,800 francs de revenu ; elle payait un impôt de 170 fr. Je pensais que les républicains, fidèles à leurs promesses, diminueraient mes charges, et, comme ils avaient annoncé une ère de prospérité, je pensais que mes terres me rapporteraient davantage.

« Eh bien ! je me suis fortement trompé, comme beaucoup de camarades.
La République m'a diminué ma rente : elle est réduite à 180 fr. ; ma propriété, au lieu de me donner 4,800 fr., ne m'en donne plus que 4,200. Je n'ai donc plus en tout que 4,380 fr. de revenu au lieu de 2,000. Et ce qu'il y a de plus fort, c'est qu'au lieu de payer 170 fr. d'impositions, j'en paie 185, alors qu'on avait tant dit que si l'on diminuait la rente de l'Etat, on diminuerait aussi les impôts.

« L'Etat m'a confisqué un dixième de ce qu'il me devait ; d'un autre côté, il s'y est si bien pris, qu'il me fait payer 15 fr. d'impôt de plus.

« J'avais eu la naïveté de croire à toutes les promesses des charlatans républicains. Sapristi ! il m'en a coûté. Avec mes habitudes, j'avais, il y a quatre ans encore, une modeste aisance. Maintenant je tire le diable par la queue.

« Je ne suis pas le seul : dans mon quartier, tous sont dans le même cas ; ils se demandent quand tout ceci va finir ; ils se disent que ce ne sera pas trop tôt.

Que d'ouvriers, que de paysans, de propriétaires, d'industriels pourraient écrire des lettres analogues établissant, avec détails à l'appui, que leur situation, bien loin de s'améliorer depuis dix ans, a empiré !

M. Sarcey d'avouait-il pas, l'autre jour, dit notre excellent confrère de Marseille, le *Citoyen*, que les amis des instituteurs laïques eux-mêmes sont furieux contre la République qui les a, eux aussi, comblés de promesses et les a déçus ; et n'allait-il pas jusqu'à affirmer qu'aux prochaines élections générales ces instituteurs laïques voteront et feront voter contre la République ?

C'est là une exagération ; mais l'on peut dire que le mécontentement est universel. Le peuple se plaint, le peuple crie.

Peuple, de quoi te plains-tu ? Ce qui existe, qui l'a établi si ce n'est toi ou les représentants que tu as choisis ?

De par la loi tu es le maître absolu. Tu peux te passer de ceux qui ont pour eux l'autorité que donne la longue pratique des affaires, le maniement honnête d'une grande fortune, une vie toute d'honneur et de services rendus à la patrie. Comme les tyrans et les despotes, tu peux faire ce qui te plaît et te choisir, non des conseillers intègres et austères, mais des favoris qui te flattent et te flagornent. Tu peux choisir des fripons, des incapables, des gens serviles, des farceurs qui spéculent sur ta naïveté, sur ton ignorance de bien des choses.

Tu les as choisis ; tu as dit : Je veux ceux-là. Eh bien ! alors, de quoi te plains-tu ? pourquoi cries-tu ?

Tu as le pouvoir et le devoir de te corriger ; tu n'as pas le droit de te mettre en colère, car celui qui t'a fait le mal dont tu

souffres, dont tu te plains, c'est toi, c'est toi-même !

Chronique générale.

M. Buffet a prononcé hier, au Sénat, au sujet du budget extraordinaire, un excellent discours. L'honorable sénateur de droite a insisté sur les contradictions des déclarations gouvernementales à la Chambre et au Sénat. A la Chambre, le gouvernement disait que, dans six ans au plus, les budgets extraordinaires seraient supprimés et qu'on rentrerait dans le droit commun financier. A la Chambre, on semble ne pas prévoir la fin de ces mesures financières exceptionnelles. Nous croyons bien que les budgets extraordinaires ne finiront qu'avec la République.

La Chambre a continué la discussion des céréales. On annonce pour la fin de la séance un incident de comédie. M. Bernard-Lavergne demanderait que le tour de faveur demandé pour les lois militaires fût donné à la discussion de la proposition Constans, et l'on pense que le gouvernement se prononcera en faveur de cette dernière proposition.

Les journaux officiels publient la note suivante :

« Par suite des suppressions opérées dans le budget des cultes, M. Martin-Feuillée, se conformant aux votes des Chambres, a dû rayer l'indemnité annuelle accordée à un certain nombre de vicaires.

« Le travail qui a été fait à ce sujet, en exécution d'une circulaire ministérielle du 20 janvier dernier, est aujourd'hui terminé.

« Les suppressions opérées sont très-importantes.

« Dans le seul département de la Seine, 44 paroisses sont visées par cette mesure. »

On voit que l'ère de la persécution n'est pas fermée. Le gouvernement se prépare à de nouvelles hostilités contre l'Eglise. Après les crochotages, la suppression du traitement des vicaires, en attendant la suppression du budget des cultes. Cartouche, de nos jours, a quitté la grande route. Il « opère » tranquillement au coin de son feu, et il lui suffit d'un trait de plume pour détrousser ses contemporains.

L'ELECTION DE BLOIS.

Les conservateurs, quantité négligeable dans le Loir-et-Cher, au dire de la *Petite France*, ont voulu essayer leurs forces à l'élection du conseil général de Blois. Au premier tour de scrutin, leur candidat M. Couteau obtenait 4,240 voix contre 4,843 obtenues par deux républicains, l'un opportuniste, l'autre radical.

La réaction gagne du terrain, s'écriait le journal de M. Wilson ; le candidat radical se désistait, il fallait sauver à tout prix le prestige de la République et les radicaux se résignaient à jouer le jeu de l'opportuniste. Le second tour de scrutin a eu lieu dimanche. Le républicain M. Mahoudeau a obtenu 4,753 voix, le conservateur M. Couteau en a obtenu 4,455. Soit une différence d'à peine 250 voix. Pour son coup d'essai, la quantité négligeable s'est, on le voit, assez bien montrée, et les républicains doivent s'apercevoir qu'il faut compter avec elle, en attendant qu'elle leur règle leur compte et les réduise à l'état de minorité dépréciée et discréditée.

LA GUERRE AVEC LA CHINE.

COMBATS AU TONKIN.

Le ministre de la guerre a reçu la dépêche suivante du général Brière de l'Isle :

« Fudoam, 28 février,
par Sontay, 2 mars, 9 h. matin.
» Je reçois votre dépêche du 25 février au

84 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

ROUGET-LE-BRACONNIER

PAR CH. SAINT-MARTIN.

Deuxième partie. — La Lutte

CHAPITRE XI

LA TRAHISON (suite).

La voiture cellulaire reçut un choc épouvantable : les roues de devant passèrent sur les mardriers, mais celles de derrière s'arrêtèrent net. Le cocher et le gendarme qui était auprès de lui furent précipités à la tête des chevaux et tombèrent lourdement sur le sol où ils restèrent évanouis.

La voiture resta debout au milieu de la route. Au même instant, de grands cris s'élevèrent à droite. Un coup de fusil retentit, et l'un des chevaux qui traitaient la voiture, atteint à la tête, s'affaissa brusquement sur lui-même.

Trois hommes se dressèrent en même temps au-dessus de la haie, brandissant leurs fusils, et paraissant chercher un passage pour pénétrer sur la route.

Ces trois hommes étaient soigneusement masqués, et vêtus de longues bleuses qui dissimulaient leur démarche.

— Malédiction ! cria le brigadier qui se relevait au même instant. Ce sont les braconniers qui veulent enlever Rouget. En avant, mes enfants, en avant !

Et le brave militaire, en dépit des douleurs qu'il ressentait dans tous ses membres, remonta sur son cheval, tira ses pistolets, et faisant signe à tous ses hommes, s'élança vers une barrière qui donnait accès sur les champs.

Les trois braconniers, apercevant cette manœuvre, et craignant sans doute d'être tournés, déchargèrent leurs fusils en l'air et s'enfouirent rapidement.

Mais Jagot, perdant la tête, et voulant à tout prix se venger, s'élança à leur poursuite. Les trois gendarmes le suivirent.

En quelques secondes, braconniers et gendarmes disparurent dans un ravin : on entendait la voix du brigadier qui perçait au travers du brouillard :

— Par ici ! par ici ! cria-t-il. Sautez la haie. Je les vois, au fond du fossé !

Mais les trois hommes masqués étaient d'une agilité prodigieuse ; ils passaient au travers des haies comme des lièvres et franchissaient les fossés comme des chevreuils, tandis que les chevaux, lancés à leur poursuite, s'enfonçaient pesamment dans les guérets.

Pendant ce temps, la route était redevenue à peu près silencieuse : on n'entendait que les derniers

rales du cheval blessé. Les deux hommes étendus sur le sol ne remuaient ni bras ni jambes, et semblaient morts. Quant au gendarme placé derrière la voiture, il était occupé à étancher le sang qui coulait de son front et l'aveuglait.

C'est alors que, du côté gauche de la route, sortirent trois autres hommes, également masqués, qui s'élançèrent vers la voiture cellulaire.

Le plan du père Pouplard s'exécutait à la lettre. En les apercevant, le gendarme poussa un cri :

— A moi ! au secours !

Mais avant qu'il put se mettre en garde, le Potard l'avait saisi dans ses bras puissants, jeté à terre, et solidement lié avec une corde.

— Si tu prononces un seul mot, lui dit-il à l'oreille, en dissimulant sa voix, tu es un homme mort.

Le gendarme ne remua plus.

Aussitôt le Potard s'élança sur la voiture :

— Rouget ! Rouget ! cria-t-il, es-tu là ?

On entendit une voix qui répondit de l'intérieur :

— Oui, mes amis, je suis là. Ouvrez-moi ! faites vite !

Plein d'ardeur, Eugène Carrou, aidé de ses compagnons, se précipita sur la porte extérieure.

Malheureusement, elle était fermée à clef.

— La porte est fermée, s'écria Jacques Fauchoux. Cherchons la clef.

Rt se penchant sur le gendarme ;

— As-tu la clef de la voiture ? demanda-t-il.

— Non, répondit faiblement le gendarme, c'est le brigadier qui l'a dans sa poche.

— Mille tonnerres ! s'écria le Potard. Il nous trempe peut-être ; fouillons-le ! Et vous, mon père, surveillez les deux autres qui sont couchés à la tête des chevaux.

Le père Carrou courut auprès du cocher et du gendarme évanouis. Pendant ce temps, Eugène fouilla févreusement son prisonnier ; mais il ne trouva pas la clef, et fermant les poings avec rage :

— Défonçons la porte ! cria-t-il.

— C'est cela, répondit Fauchoux.

Le charpentier s'empara aussitôt d'un des mardriers placés sur la route, et le maniant avec une force et une adresse peu communes, l'amena jusque sur le marchepied.

— Maintenant, dit-il, nous allons nous servir de ce bois comme d'une masse. Appelle ton père.

— A nous, mon père ! cria le Potard. Nous avons besoin de vous.

Le père Carrou s'approcha vivement et les trois hommes, soulevant l'énorme pièce, la lancèrent contre la porte qui ploya sous le coup.

— Courage ! courage ! cria Rouget. Faites vite, mes amis.

— Recommencons, dit le Potard.

La poutre fut de nouveau lancée : à la troisième reprise, la porte se brisa en plusieurs morceaux.

moment où nous quittons Fudoam pour Tuyen-Quang.

» L'armée du Yunnan barre notre route ; mais le retard qu'elle pourra apporter à notre marche n'est pas inquiétant pour la garnison de Tuyen-Quang qui a repoussé dans la nuit du 24 au 25 un assaut furieux de l'ennemi dont les pertes sont considérables.

» Le commandant de la place, le chef de bataillon Dominé, et sa garnison, sont héroïques.

» Prévenus de notre arrivée, ils nous attendent avec le plus grand calme.

» Du côté de Lang-Son, le général de Négrier a attaqué les Chinois le 23 au matin et les a mis en déroute en leur prenant une batterie Krupp et une batterie de mitrailleuses.

» La porte de Chine et les deux forts qui la flanquent sont entre nos mains.

» La France, la Provence et le Béarn sont arrivés le 23 ; ils débarquent leurs troupes.

» BRIÈRE DE L'ISLE. »

DANS LES MERS DE CHINE.

L'amiral Courbet télégraphie, en date du 4^{er} mars, qu'il est devant la rivière de Ning-Po.

Il a commencé avec son escadre la croisière des bouches du Yand-Tse-Kiang contre les cargaisons de riz. La rivière est barrée.

Les trois croiseurs chinois sont venus se réfugier derrière le barrage, à 3,400 mètres.

Une canonnade a été échangée avec les forts de l'entrée.

LE BOMBARDEMENT DE TSHINAI.

Au ministère de la marine on attend sous quelques jours une dépêche détaillée de l'amiral Courbet au sujet du bombardement de Tsinhai qui, à l'heure où nous écrivons, doit être une affaire terminée.

Le retard qui sera apporté forcément dans la réception de la dépêche officielle s'explique parce que l'amiral Courbet, n'ayant pas trop de toutes ses forces pour l'important combat qu'il vient d'engager, il lui est impossible de détacher un des croiseurs pour porter une dépêche à Shanghai ou à un autre port.

L'amiral Courbet ne télégraphiera le résultat du bombardement que lorsqu'il lui sera loisible de détacher un aviso de son escadre.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 3 mars.

Malgré la cherté des reports sur les valeurs, leur liquidation est tout aussi aisée que celle des Rentes françaises, et notre place montre aujourd'hui une grande animation.

Nos fonds publics se négocient en hausse sur hier : le 3 0/0 à 82.17, l'amortissable à 83.50, le 4 1/2 à 109.75.

Les actions du Crédit Foncier sont solidement tenues à 1,363, avec tendances de la hausse très accentuées. Le marché de ses obligations est toujours aussi large que précédemment.

La Banque de Paris se traite à 796.

Les trois braconniers étaient couverts de sueur. — Victoire ! cria le brave Potard en s'élançant dans l'étroite ouverture. Accours, Rouget ! où donc es-tu ?

Malheureusement, les trois braconniers n'avaient pas prévu toutes les difficultés de leur entreprise.

On sait, en effet, comment sont disposées les voitures cellulaires.

Elles sont divisées en deux parties par un étroit passage, et à droite et à gauche se trouvent les cellules isolées et fermées chacune par une porte.

C'est dans une de ces cellules que se trouvait Rouget.

Il ne suffisait donc pas de briser la porte extérieure : il fallait encore ouvrir la cellule intérieure, et cette seconde opération était plus difficile que la première, puisque le madrier ne pouvait servir dans l'étroit corridor.

Le Potard s'arracha les cheveux de colère :

— Malédiction ! cria-t-il, il y a une autre porte à enfoncer.

— Une autre porte ? s'écria Faucheu à son tour, en pénétrant, lui aussi, dans la voiture.

— Vite, vite, mes amis ! disait Rouget, qui comprenait l'imminence du péril.

— Être à deux pas de lui, et ne pouvoir le dévorer ! cria le Potard.

— Un bon coup d'épaule suffira, dit Faucheu. Cède-moi ta place.

On demande la Banque d'Escompte à son cours d'hier ; cette valeur est en bonne voie et ne tardera pas à se ressentir de la reprise qui se produit sur les valeurs italiennes.

La fermeté domine sur la Société Générale.

Depuis quelques jours, le Rio-Tinto a des demandes sérieuses qui pourraient bien amener la hausse de ce titre.

Toute l'activité du marché s'est accentuée sur les Chemins Méridionaux, qui ont atteint le cours de 700 fr.

Un syndicat puissant continue à pousser le Suez à 2,100 fr.

L'Italien s'est amélioré à 97.70 en attendant mieux.

Nos Chemins sont lourds : le Midi 1,170, le Nord 1,670, l'Orléans 1,372.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES FEUILLES DE CONTRIBUTIONS.

Beaucoup de personnes sont fort embarrassées pour vérifier l'exactitude des feuilles de contributions, dont la base est établie sur un chiffre de fantaisie, ou plutôt parfaitement inconnu, et qui semble avoir été créé à plaisir pour dissimuler la vérité et empêcher la réclamation de se produire.

Par exemple :

Une maison louée 500 francs par bail enregistré, porte l'indication de : Revenu : 430 fr.

Et c'est sur ce titre de 430 fr. que sont calculés tous les impôts, à savoir : l'impôt foncier à raison de 0,20.97 produisant 27,25. L'impôt mobilier est chiffré à raison de 0,33 c. par franc, pour l'année 1885.

Pour reconnaître si le chiffre conventionnel représente bien la valeur réelle de la base de l'impôt, il faut le multiplier par 385.

Exemple, pour un loyer de 500 fr. : 430 francs chiffre conventionnel multiplié par 3,85 donne 500 fr. 50, chiffre réel : 500 fr.

Il serait plus convenable et rationnel de porter le chiffre vrai, afin que chaque contribuable puisse le vérifier et s'assurer qu'il n'est point la victime d'un malentendu ou d'une erreur.

A PROPOS D'UNE DÉPÊCHE TROP RAPIDE.

Nous croyons qu'il est bon de revenir sur un fait dont nous avons dit quelques mots la semaine dernière, et qui a fait trop de bruit dans une certaine presse. Voici ce que la Patrie publiait il y a quelques jours au sujet de la fameuse dépêche adressée, non par une agence réactionnaire, mais bien par l'officieuse Agence Havas elle-même :

« M. Catusse, préfet de la Loire-Inférieure, a-t-il troublé l'ordre dans la commune de Frossay, ou ne l'a-t-il pas troublé ? Grave question, qui divise, à l'heure qu'il est, les chroniqueurs républicains les plus autorisés.

» C'est l'AGENCE HAVAS qui a lancé cette énigme.

» D'après une dépêche qu'elle communiquait

dimanche soir aux journaux, des faits tumultueux se seraient produits, à l'occasion de la remise, par le préfet, d'un drapeau à l'école de la commune de Frossay.

» Une pareille nouvelle a causé naturellement la plus pénible impression dans le monde républicain.

» Comment ! s'est-on dit dans ce monde sensible, comment se peut-il faire qu'un préfet de la République ne soit pas accueilli partout avec un enthousiasme débordant ? Cela n'est pas possible, cela ne doit pas être : entendez-vous, Agence Havas ?

» — Du moment qu'il en est ainsi, a répondu l'Agence, c'est très-facile, il n'y a qu'à démentir la première dépêche.

» Et aussitôt, l'Agence Havas a annoncé que le préfet Catusse avait fait merveille à Frossay, que tout s'était passé de la façon la plus gracieuse du monde, que les renseignements contraires étaient faux, et qu'ils étaient faux parce qu'ils avaient été « télégraphiés à la hâte ».

» Voilà qui est bien extraordinaire : comment se fait-il qu'une dépêche soit sujette à n'être point exacte, quand elle n'est pas télégraphiée avec lenteur ?

» Il faut donc que le gouvernement ait l'habitude de recevoir des dépêches télégraphiées trop vite, puisqu'il lui arrive si souvent de donner de fausses nouvelles ?

» L'explication nous semble précieuse : quand M. Ferry apportera à la tribune une dépêche contestable, on pourra lui répondre : on s'est trop hâté de vous l'expédier — ou plutôt vous n'avez pas pris le temps de la corriger.

» Quant à M. Catusse, le mystère plane encore sur son voyage à Frossay. — Si quelque député proposait à ce sujet une enquête parlementaire ?

Dans son numéro d'hier, l'Espérance du Peuple, de Nantes, disait encore :

« Les journaux républicains de Paris dénoncent tous les jours les réactionnaires de Frossay au mépris et à la haine des républicains ; ils vantent beaucoup M. Catusse d'avoir eu le courage de visiter un de leurs repaires.

» Triste équipée, temps affreux, pluie battante, goutelet froid, pas un insulteur, aucune pierre lancée, aucune insulte à l'uniforme galonné ; le vide partout, et il pleuvait toujours, et les cuivres des Seize se remplissaient d'eau. Triomphe sur toute la ligne !

» Telle a été la glorieuse campagne du Préfet de Nantes, qui doit précéder celle plus glorieuse encore des élections législatives.

» Pauvre Agence Havas ! c'est elle qui a eu les écrivains, pour avoir trop tôt parlé. « Trop parler nuit, trop gratter cuit. »

» Est-ce bien elle qui est l'auteur de tant de bruit ? Nous sommes du nombre des incrédules.

» La morale de tout ceci est renfermée dans ce proverbe fort sensé : Chat échaudé craint l'eau froide. Donc le triomphateur de Frossay se gardera de recommencer une équipée si peu digne d'un haut fonctionnaire. »

gendarmes peuvent venir. Délivrez-moi, mes amis.

En entendant cet appel désespéré, Faucheu poussa un véritable rugissement, et grinçant des dents, les yeux sanglants et à moitié sortis de leurs orbites, il donna une telle secousse que la voiture en fut ébranlée tout entière, et que la porte craqua de haut en bas.

— Je crois que vous y êtes enfin ! cria le père Carrou qui finissait par s'ennuyer sur son bancard : ce n'est pas trop tôt. Hâtons-nous de partir !

Et le vieux braconnier vint à l'arrière pour féliciter son fils et son ami, et serrer enfin la main de Rouget. Mais tout n'était pas fini, et Faucheu redoublait d'efforts pour briser tout à fait les planches et donner passage au braconnier.

Rouget, debout dans la cellule, pâle, les yeux ardents, épiant avec impatience le moment de s'élançer.

Tout à coup, on entendit une voix qui criait :

— Gare ! gare ! sauvez-vous !

Le père Carrou, qui mettait le pied sur la voiture, s'arrêta en sursaut.

— Le père Pouplard ! s'écria-t-il, j'entends sa voix. Il nous crie gare.

— Malédiction ! hurla le Potard. Vite ! vite ! Faucheu, un dernier effort !

La voix retentit de nouveau dans le brouillard, à vingt-cinq pas :

— Le vieux Michel ! le vieux Michel !

Théâtre de Saumur

Bureaux, 7 h. 3/4 — Rideau, 8 h. 1/4

GRAND CONCERT

OFFERT PAR

L'HARMONIE SAUMUROISE

A MM. les Souscripteurs

DIMANCHE 8 MARS

Avec le concours de

M. GOUBEAULT, violon solo de la Société artistique d'Angers, chef de musique de l'Harmonie Saumuroise.

M. MARTEL, violoncelliste d'Angers, Et d'Artistes et Amateurs de la Ville.

4^o PARTIE.

1. Fantaisie sur les Deux Foscari, par l'Harmonie Saumuroise VERDI.
2. Fantaisie sur Lucie, pour violoncelle, par M. Martel DOMIZETTI. ***
3. Morceau de chant, par M. D.
4. Variations pour piston, par M. Goubeault ARBAN.
5. Fantaisie-Ballet, pour violon, par M. Goubeault BÉRIOT.
6. Les Génères, chansonnette comique, par M. C. **
7. Bouquet de Fraises, grande valse, par l'Harmonie Saumuroise GILBERT.

Une quête sera faite, pendant cette valse, au profit des pauvres.

2^o PARTIE.

1. Scène d'Attila, solo de basse, par l'Harmonie Saumuroise VERDI.
2. Trio pour violoncelle, violon et piano ROSSINI. ***
3. Morceau de chant, par M. X.
4. Berceuse, pour violoncelle, par M. Martel DIZIELLI.
5. La Tarentelle, pour flûte, par M. C. GENIE.
6. Airs styriens, pour violon, par M. Goubeault LÉONARD.
7. Feus peureux, chansonnette comique, par M. X. **
8. Allegro militaire LEROUX.

MM. les Souscripteurs peuvent, dès aujourd'hui, munis de leurs cartes de souscription, retirer des places et loges chez M. COURANT, qui recevra également de nouvelles souscriptions.

EN LOCATION : Loge de MM. les Officiers, 2 fr. ; Parterre, 1 fr. ; Deuxième galerie, 50 centimes.

Le Chef de musique, GOUBEAULT.

Le Journal officiel a donné en ces termes la nomination de juge que nous avons déjà publiée :

« M. Devaux (Paul-Stanislas), ancien avoué, a été nommé juge au tribunal de première instance de Saumur, en remplacement de M. Ducamp, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite et nommé juge honoraire. »

En même temps un galop de cheval retentit. — A nous deux ! dit Eugène.

Les deux braconniers s'arc-boutèrent à la fois sur les cloisons, et avec leurs pieds, finirent par briser l'obstacle.

Rouget passa la moitié de son corps par l'étroit ouverture : ses menottes le gênaient. Il avait beau se tourner dans tous les sens, ses jambes restaient en dedans.

Tout à coup, la tête du père Pouplard apparut à la portière :

— Sauve qui peut ! s'écria-t-il. Tout est perdu. Au même instant, un coup de pistolet retentit :

chapeau du père Pouplard fut traversé de part en part.

— Bien obligé ! s'écria le bonhomme, en ramenant sa coiffure ; un chapeau neuf, s'il vous plaît ! Et d'un bond, le père Pouplard s'élança vers la haie, avec une agilité incroyable pour un homme de son âge.

Cette agilité trompa un instant le vieux Michel, qui crut avoir affaire à Rouget, et s'élança à sa poursuite.

(A suivre.)

Ch. SAINT-MARTIN.

NOMINATIONS DE PERCEPTEURS.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 24 janvier 1885, ont été nommés :
M. Gaultier, percepteur de 5^e classe, à Jarzé, en la même qualité à la perception de Louroux-Béconnais.
M. Genevois, percepteur de Varennes-sous-Montsoreau, 4^e classe, à la perception de Quettehou (Manche), 4^e classe.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 26 janvier 1885, ont été maintenus :

M. Morlay, percepteur à Saint-Lambert-des-Lévées, 2^e classe, à la perception de ce nom réorganisée, 2^e classe.
M. Salbreux, percepteur de Gennes, 3^e classe, à la perception de ce nom réorganisée, 2^e classe.
M. Tulasne, percepteur d'Ambillou, 5^e classe, à la perception de ce nom réorganisée, 4^e classe.

Ont été nommés :

M. Béhier, percepteur de Montrevault, 3^e classe, à la perception d'Allonnes réorganisée, 2^e classe.
M. Brot, percepteur d'Allonnes, 3^e classe, à la perception de Montrevault, 3^e classe.

M^r Freppel, parti d'Angers depuis quelques jours, est arrivé à Rome avant-hier.

Les bureaux de poste de Ligugé et de Trois-Moutiers (Vienne) seront ouverts au service de la télégraphie privée le 40 du mois de mars courant.

NOUVEL ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Dimanche, le train de l'Etat, arrivant à Angers à 4 h. 48 du matin, est entré en gare d'Angers avec trois heures de retard, et celui partant d'Angers à 4 h. 43 est arrivé à Montreuil avec quatre heures de retard.

« Cela provient de ce que le train montant vers Angers a brisé, entre la station de Quincé et celle de Juigné, la barre de tendage de l'une des roues du tender de la locomotive.

« La roue du tender, jetée hors des rails, a coupé, sur une longueur de 4,400 mètres, tous les boulons des traverses de la plate-forme.

« Par suite de la présence d'esprit du chef mécanicien, qui a pu donner le signal de serrer les freins, les wagons n'ont pas déraillé, et la rupture de la barre de tendage n'a entraîné que des accidents matériels et un long retard pour les voyageurs.

« Pendant que les mécaniciens et leurs aides opéraient le sauvetage du tender, les avaries de la voie étaient aussitôt réparées par les ouvriers de la section, afin de rétablir la circulation. »

TENTATIVE DE SUICIDE.

Un drame bien étrange, dit le *Journal de la Vienne*, vient de se passer sur la ligne de Poitiers à Mirebeau.

Le second gendre de la veuve Pineau qui a été trouvée assassinée à Etalles, commune de Charrais, s'est jeté sous les roues de la locomotive sur la ligne de Poitiers à Mirebeau.

Rejeté par la chasse-pierre, il a été grièvement blessé et transporté à Mirebeau.

Que signifie cette tentative de suicide ?

On sait que l'autre gendre de la veuve Pineau est actuellement en état d'arrestation.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS. — L'on nous apprend que les répétitions de *Manon* sont poussées très-activement par la direction. L'opéra de Massenet passera décidément demain jeudi, et tout fait supposer une soirée qui complètera dans les annales du théâtre d'Angers. Le jeune maître est arrivé hier pour surveiller lui-même le dernier travail.

Il conduira la première et trouvera, nous l'espérons, chez nous, dit *l'Anjou*, l'accueil enthousiaste que mérite son immense et sympathique talent.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS A NIORT ET A RUFFEC.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, dimanche à ce lieu, au milieu d'une grande affluence, l'inauguration du chemin de fer de Niort à Ruffec.

M. Raynal, ministre des travaux publics, était arrivé à Niort à cinq heures du matin. Parti à dix heures, le train ministériel est arrivé à midi à Melle, dont la municipalité a offert un banquet de quatre cents couverts au ministre et à son entourage. Les fêtes d'inauguration se sont terminées à Ruffec, où un dîner officiel réunissait, le soir, cent convives dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

LE MANS.

Les journaux de cette ville nous apprennent qu'un bien triste accident est venu mettre fin à une fête que donnaient, dimanche, salle Ory, boulevard d'Enter, quelques jeunes gens du Mans.

On jouait une pantomime dans laquelle on se servait de fusils. Tout à coup, au milieu de la pièce, un des acteurs tire un coup de fusil, en l'air, croyait-il, et le projectile dont on ignorait la présence va frapper mortellement un caporal du 40^e de ligne.

Inutile de dire que le rideau a été baissé au milieu de la plus vive émotion.

Le désespoir du meurtrier involontaire est immense.

ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean. — Conserves alimentaires : Petits Pois, la boîte de 4 litre, 95 c. ; 1/2 litre, 60 c. ; — Petits Pois très-fins, 4 fr. 65 et 90 c. ; — Haricots verts, 95 c. et 60 c. ; —

Haricots verts très-fins, 4 fr. 50 et 80 c. ; — Haricots flageolets extra-fins, 4 fr. 80 et 95 c. la boîte pour 6 et 3 personnes.

BIBLIOGRAPHIE.

De tous les ouvrages qui ont été publiés sur l'Allemagne et les vainqueurs d'hier, il n'en est pas dont la lecture s'impose davantage que le

VOYAGE AU PAYS DES MILLIARDS.

Le premier devoir d'un peuple qui a été battu et qui est encore journellement menacé, n'est-il pas d'apprendre à connaître ses ennemis de demain ?

Le *Voyage au Pays des Milliards* n'est pas un livre de fantaisie, c'est un livre de vérité et de réalité, bien qu'il ait tout l'attrait et le charme d'un roman, et qu'il offre une lecture des plus passionnantes et des plus attachantes. M. Tissot a écrit ces pages vives et si colorées, sur place, au pied des fortresses allemandes qu'il venait de visiter, à la porte des palais de princes et de rois où il a réussi à s'introduire.

Il n'est pas de géographie qui donne sur l'Allemagne des détails et des renseignements aussi complets que le *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre touche à toutes les questions qui nous intéressent : questions militaires, politiques, historiques, économiques, statistiques sociales, etc.

Il n'est pas de Français se souciant de l'avenir de son pays qui puisse ignorer l'Allemagne telle que l'a décrite Victor Tissot dans son *Voyage au Pays des Milliards*.

Ce livre qu'anime un souffle si patriotique et qui est rempli de renseignements si curieux puisés aux sources mêmes, devrait commencer la bibliothèque de tout jeune Français.

C'est pour vulgariser et rendre tout-à-fait populaire un livre qui mérite tant de le devenir, que les éditeurs Marpon et Flammarion mettent en vente une nouvelle édition illustrée du *Voyage au Pays des Milliards*.

Des plans de villes, des illustrations nombreuses, des vues, des types et des costumes, feront de cette nouvelle édition du *Voyage au Pays des Milliards*, un livre comme il n'en existe aucun sur l'Allemagne.

Avant de reprendre sa revanche d'Iéna, la Prusse a étudié pendant vingt ans la France ; n'est-il pas temps que nous étudions l'Allemagne à notre tour.

Cet ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes ; il formera trois volumes : *Voyage au Pays des Milliards*, 2 volumes, et *Voyage aux Pays annexés*.

On peut souscrire pour les trois volumes en envoyant un mandat de 16 francs aux éditeurs, Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

En vente la 9^e série.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 2 mars

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 14 » à 15 » »	8 50 à 11 » »	
Saumur, 15 » » 15 25	9 25 » »	
Baugé, 14 30 15 50	9 » » »	
Segré, 15 » » »	9 25 » »	
Beaupréau, 15 » » »	8 » » »	
Montfaucon, 15 » » »	8 » » »	
Montrevault, 15 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » » 14 50	8 » » 8 75	
Champocéaux, 15 50 » »	8 50 » »	
Cholet, 15 50 » »	8 50 » »	
Vihiers, 14 25 14 75	8 » » 8 50	
Brissac, 15 50 » »	7 75 8 50	
Chalennes, 15 » » »	8 » » 8 50	
Doué, 15 » » »	8 50 » »	

A Nantes, blés américains, de 20 75 à 21 » les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 15 50 à 15 75 les 80 kilos.

IRREVOCABLEMENT

Le 12 MARS à 9 h. 1/2 du matin
Salle du GRAND-ORIENT, 16, rue Cadet,

1^{er} Tirage de la Loterie des ARTISTES MUSICIENS

150,000 fr. de Lots déposés à la Banque de France.

Les billets placés qui participeront à ce 1^{er} tirage concourront également au tirage définitif qui comprendra 250,000 fr. de Lots, dont un de :

100,000 FRANCS.

PREX DU BILLET : UN FR. — Siège du Comité : 26, rue Grange-Batelière. Ernest DÉTRE, directeur.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 1^{er} mars 1885.

Versements de 129 déposants (10 nouveaux), 19,326 fr. »

Remboursements, 19,679 fr. 47 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Lévées et de Gennes.

V. ANJUBAULT

Chirurgien-Dentiste,

1, Rue Beaurepaire, SAUMUR

TOUS LES JOURS, DE 9 A 6 HEURES.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ANTIQUAIRE DE FONTEVRAULT

Par J. DE CHATEAU-CHALONS.

IV

LES REVERS DES MÉDAILLES.

(Suite)

Et après avoir reproduit cette lettre, le rédacteur narquois ajoutait :

« Le lecteur sait maintenant pourquoi nous nous serions empressés de jeter le pot dans les bras de l'Anglais, pour le prix fabuleux de 12,000 fr. Mieux éclairé aujourd'hui, l'illustre antiquaire de Fontevault doit se mordre les doigts d'avoir été si tenace. »

On le comprend facilement, la lecture de ce qui précède fut un coup de foudre pour M. de Marson.

La pâleur de son visage et un tremblement nerveux indiquaient la violence des émotions qu'il éprouvait. Bien qu'il eût relu plus de dix fois le cruel article, il ne pouvait en croire ses yeux.

« Ceci ne doit être qu'une mauvaise plaisanterie, dit-il ; il n'est pas possible que l'on se soit moqué de moi à ce point ! Pour m'en assurer, je vais examiner de nouveau l'inscription. »

Sur le vase lui-même, il releva toutes les lettres, dans l'ordre indiqué par le journal, et obtint exactement, par leur assemblage, la phrase reproduite par le *Sifflet*.

« C'est ce misérable Bartonne qui s'est joué de moi ! s'écria-t-il ; il a voulu se venger de son échec dans le procès qu'il a soutenu pour la mitoyenneté de mon mur. Quelle infamie ! Quelle lâcheté ! Il me livre à la risée publique ! Je suis un homme perdu, déshonoré !... »

Déshonoré ! On voit que M. de Marson s'exagérait étrangement la portée et les conséquences de son aventure. Mais c'était un esprit faible et impressionnable à l'excès. La trop haute opinion qu'il avait eue de lui-même, la vanité qu'il avait tirée de son savoir, et les flatteries dont il avait été l'objet lui rendaient le coup encore plus sensible.

Bien convaincu, par un nouvel examen de l'inscription, qu'il avait été mystifié, il se laissa tomber, comme anéanti, sur un fauteuil, le front dans ses deux mains.

Bientôt il fut en proie à une hallucination voisine du délire. Il lui semblait qu'il était poursuivi par les huées de toute la presse, et il cherchait en vain à se soustraire, par la fuite, à ces clameurs. Les noms des savants avec lesquels il avait eu des relations et qui l'avaient tant de fois et si chaleureusement félicité, revenaient en foule à sa mémoire. Dans son imagination troublée, il voyait ces personnages défilant devant lui et rire à gorge déployée, en lui montrant du doigt la fatale inscription.

Tout à coup, comme pour échapper aux effets de

cette espèce de cauchemar, il se leva et se mit à parcourir à grands pas la salle de son musée. Un bâton étant tombé par hasard sous ses yeux, il le saisit et frappa avec rage tous les objets qui se trouvaient à sa portée.

Le prétendu vase romain eut les honneurs des premiers coups : il fut littéralement broyé. Poteries gauloises et romaines, péniblement amassées et qui avaient été étiquetées et disposées avec tant de soin sur les étagères, volèrent à leur tour en éclats. Les vitrines, où s'étalait une assez belle collection de monnaies anciennes, ne trouvèrent pas grâce devant sa fureur. Il les culbuta, et les ayant défoncées, il lança de toutes parts les objets qu'elles renfermaient. Les rayons eux-mêmes, sur lesquels elles étaient placées, furent arrachés et réduits en morceaux.

Au bout de cinq minutes, le pauvre musée présentait un spectacle lamentable : la ruine ne pouvait être plus complète. C'était un affreux pêle-mêle et un fouillis au milieu desquels il n'y avait plus place pour poser les pieds.

Satisfait de son œuvre de destruction, M. de Marson se mit à rire aux éclats et à danser sur les débris. Le malheureux avait entièrement perdu la raison.

LES DEUX ARCHÉOLOGUES.

M^{me} de Marson était absente au moment où se

passait la scène que nous venons de rapporter.

Marguerite, la vieille domestique, attirée par le vacarme que son maître avait fait, se montra sur le seuil de la porte.

L'exclamation qu'elle poussa en voyant le désordre qui régnait dans l'appartement, fit remarquer sa présence à M. de Marson.

« Voilà Bartonne ! s'écria le pauvre fou, en courant vers cette femme ; il vient visiter mon musée ! »

La domestique, effrayée, s'enfuit.

M. de Marson la poursuivit de chambre en chambre, en criant de toutes ses forces : « Bartonne ! Bartonne ! viens donc voir mon musée ! »

De plus en plus épouvantée, la domestique finit par se sauver dans la rue, où son maître la suivit.

Le voisin, M. Bartonne, se trouvait alors dans son jardin, dont une porte ouvrait sur la voie publique.

Ayant entendu prononcer plusieurs fois son nom, il sortit.

M. de Marson était à quelques pas de là. Il accourut, et, saisissant son voisin au collet, il le secoua rudement.

« Je te tiens enfin, s'écria-t-il, viens donc voir mon musée ! »

Et il s'efforçait de l'entraîner.

(A suivre.)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication, Le dimanche 8 mars 1885, à midi, 24 ares 50 centiares DE TERRAIN Propre à bâtir, Situés au canton des Bretonnières, commune de Bagneux, Exploités par la veuve Viau. On pourra traiter avant l'adjudication.

A LOUER

Une PETITE CAMPAGNE, sur les bords de l'Authon, aux Rives, commune de Saint-Martin-de-la-Place, avec JARDIN planté d'arbres fruitiers. Pêche agréable. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (131)

A VENDRE

Un JARDIN avec PAVILLON, puits et pompe, situé au Bois-Brard, commune de Saint-Florent. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire. (189)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre. S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A LOUER

Maison de Campagne A SAINT-MARTIN-DE-LA-PLACE Avec cour, écurie, remise et jardin. S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire, Château de Boumois, commune de Saint-Martin-de-la-Place. (152)

A LOUER

Petit Château MEUBLÉ OU NON. S'adresser à M. BURBAU, 64, rue de Bordeaux. (10)

A VENDRE

VIN ROUGE récolte 1884, 110 francs les 220 litres. S'adresser à M^e CHOCOTEAU, notaire à Loudun, ou à son Garde, à Gizeux, par Bourgueil.

Etude de M^e BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère dudit M^e BELDENT, Le dimanche 15 mars 1885, à 1 heure de l'après-midi,

La NUE-PROPRIÉTÉ d'un Titre de Rente sur l'ÉTAT de 1,100 fr., trois pour cent, n^o 321,133, série 6^e, dépendant de la faillite de M. Louis-Désiré Milsonneau, ancien négociant à Saumur, et dont l'usufruit repose sur une tête âgée de 66 ans.

Mise à prix: 10,000 fr. outre les charges. S'adresser, pour les renseignements: 1^o A M. DOUSSAIN, expert-comptable, demeurant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n^o 10, syndic de la faillite de M. Milsonneau; 2^o A M^e BELDENT, notaire, dépositaire du cahier des charges. (211)

A CÉDER

Pour entrer de suite en jouissance, UN FONDS De Coiffeur-Parfumeur Parfaitement achalandé, Et occupant la meilleure situation de la ville. Chiffre d'affaires justifié de 1884, 32,500 fr. Seize années de bail à courir.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, syndic de la faillite Decard, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur. (189)

REMBOURSEMENT en espèces des valeurs dépréciées par le syndicat de l'Union Orléanaise.

Emissions de la Banque de Prêts à l'Industrie, Crédit général Français, etc., etc. S'adresser, pour le département de Maine-et-Loire, à M. RENARD, ancien notaire, agent d'affaires, 16, rue Verte, à Saumur. (180)

A VENDRE UNE CHÈVRE

Agée de 4 ans. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une petite CHARRETTE ANGLAISE capitonnée et une petite JUMENT baie, avec les harnais. S'adresser chez M. TOCHEPORT, carrossier. (125)

MERCERIE, BONNETERIE, CHAUSSURES

En gros. On demande un Voyageur connaissant les départements de Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres. Références sérieuses. Prendre l'adresse au bureau du journal. (213)

DEMOISELLE musicienne comptabilité commerciale désire trouver une position soit dans une famille ou comme comptable ou caissière. Donnera bonnes références.

S'adresser au bureau du journal. M^{me} RICHARD, rue Saint-Jean, demande une bonne apprêteuse pour les Modes. (171)

UN HOMME sérieux et de confiance demande du travail, le samedi et le dimanche excepté, ou pour quelques heures seulement. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE place de comptable pour quelques heures ou pour la journée entière. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, pour le 1^{er} mars, un bon jardinier pouvant s'occuper de fleurs et légumes. S'adresser à M. ACKERMAN, à Saumur, 2, rue Nationale. (153)

Une importante Compagnie d'assurances sur la Vie humaine et contre les Accidents demande des hommes honorables et actifs qui désireraient s'occuper de ces opérations. S'adresser au bureau du journal.

VIN à VENDRE

Provenant du Clos de la Fuie (Saumur). 10 barriques, vin rouge 1884, à 130 fr. la barrique. 15 barriques, vin blanc 1884, à 110 fr. la barrique. S'adresser à M. LULLIER, à la Fuie, ou à M. GAZEAU, à l'Usine à gaz.

Construction d'appareils de Chauffage

EN TOUS GENRES OURTOULE-MARTRES FUMISTE 28, rue Brault, Saumur. Spécialité de Calorifères Cheminées marbre, faïence et tôle.

REMBOURSEMENT des ACTIONS du **CREDIT GENERAL FRANÇAIS** et des Actions: Plâtriers de Paris, Moulins de Corbeil, Réassurances Générales, Navigation Havre-Paris-Lyon. Lire le **Petit Journal Financier** Organe de l'UNION SYNDICALE des PORTEURS de TITRES SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL UN Million Fr. ENVOI FRANCO D'UN NUMÉRO SUR DEMANDE A M. L'ADMINISTRATEUR 65, rue St-Lazare, PARIS.

Crédit à tout le Monde PAR **L'ÉPARGNE POPULAIRE** Maison de Vente à Crédit par Abonnement ADMINISTRATION ET MAGASINS 3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif, ANGERS SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS SAUMUR

En vente chez tous les libraires: **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE** ET **DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE** DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50. **LES CHRONIQUES SAUMUROISES** Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50. **ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU** ET LES **ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR** Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

Glycérine Minéralisée **A. RIVAUD** Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS. Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume. Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc. Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sociétés médicales. Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^s de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875. **LA VELOUTINE** EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adhésive et insalubre, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 MARS 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.		Clôture préc ^é	Dernier cours.
3 %	81 75	82 20	Est	791 25	792 50	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	521	522
3 % amortissable	83 20	83 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1270	1262 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516	518	Est	374	373
3 % (nouveau)			Midi	1170	1165	— 1865, 4 %	521 50	523	Midi	379 25	380 50
4 1/2 %	107 25	107 45	Nord	1670	1670	— 1869, 3 %	404	405	Nord	386	386
4 1/2 % (nouveau)	109 60	109 65	Orléans	1370	1367 50	— 1871, 3 %	399	395 25	Orléans	381 75	382
Obligations du Trésor	508 50	510	Ouest	865	863 75	— 1875, 4 %	518 50	519 50	Ouest	379 50	379
Banque de France	5130	5150	Compagnie parisienne du Gaz	1615	1615	— 1876, 4 %	519 50	519	Paris-Lyon-Méditerranée	380	380
Société Générale	476 25	477 50	Canal de Suez	2072 50	2092 50				Paris-Bourbonnais	381	383 75
Comptoir d'escompte	487 50	488 50	C. gén. Transatlantique	483	489 75	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528	Canal de Suez	579	580
Crédit Lyonnais	555	557 50				Obligations communales 1879	464	463			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1370	1362 50				Obligat. foncières 1879 3 %	457	457 75			
Crédit mobilier	285	293				Obligat. foncières 1883 3 %	367	367			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans												LIGNE DE L'ÉTAT											
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR											
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Mixte	Omnibus	Matin	Soir	Mixte	Omnibus								
3	55	—	—	—	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	9 2	1 15	3 45	Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	3 04							
6	—	—	—	—	—	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	3 20							
9	—	—	—	—	—	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	3 28							
10	—	—	—	—	—	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	3 40							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR											
3	—	—	—	—	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20							
8	—	—	—	—	—	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30							
12	—	—	—	—	—	Lernay	7 02	8 11	2 11	5 8	8 51	Lernay	6 07	9 18	1 27	4 37							
4	—	—	—	—	—	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04							
7	—	—	—	—	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.											
3	—	—	—	—	—	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 56	12 50	Montreuil	7	1 55	8 35							
8	—	—	—	—	—	Loudun	8 20	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	Loudun	8 20	2 51	9 55							
12	—	—	—	—	—	Neuville	8 34	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	Neuville	8 34	3 4	10 14							
4	—	—	—	—	—	Mirebeau	9 27	3 54	11 2	Argay	7 50	2 52	Mirebeau	9 27	3 54	11 2							
7	—	—	—	—	—	Argay	9 57	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 39	Argay	9 57	4 24	11 27							
10	—	—	—	—	—	Loudun	10 32	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 31	Loudun	10 32	4 56	12 1							

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.